



Squatteurs (ou pas?) + activités illégales

Par **Elre**, le **15/02/2017** à **16:07**

Bonjourndepuis 6 mois vivent sur mon palier des gens que j'ai d'abord simplement pris pour des locataires peu recommandables (dépôt d'ordures sur le sol du palier, tapage - dont je pense au vu des types de cris certains tapages liés à la maltraitance d'une femme - etc).rnOr, d'autres co-propriétaires plus gênés et mieux informés que moi sont venus me voir pour signer une pétition à envoyer au gestionnaire du bien. Il s'avère que:rn- ces gens sont entrés en sous location, sans accord du propriorn- le proprio ne touche plus aucun loyer depuis 6 moisrn- le proprio est un très vieux monsieur vivant loin et qui ne sait pas quoi faire et/ou ne veut pas faire quelque chosern- il semblerait (suspicion forte mais nous ne sommes pas des policiers) qu'il y ait des activités illégales dans l'appartement: prostitution, trafic. Les voisins qui suivent celà n'ont pas réussi à faire déplacer la police faute de preuve. Nous avons vu récemment une visite de policier dans cet appartement et c'est plus calme depuis quelques jours mais rien ne dit que c'est bien réglé.rnrnEn tant que copropriétaires que pouvons-nous faire qui ait un impact pour se débarrasser de ces voisins inquiétants?rnPour info nous avons déjà adressé une plainte au procureur pour tapages.rnMerci d'avance pour d'éventuels conseils...